



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

**Congés Intempéries BTP - Union des
Caisses de France**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
combinés**

Exercice clos le 31 mars 2014
Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France
24, rue de Dantzig - 75015 Paris
Ce rapport contient 33 pages
Référence : LG 144-49

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Congés Intempéries BTP - Union des Caisses de France

Siège social : 24, rue de Dantzig - 75015 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 mars 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2014 sur :

- le contrôle des comptes combinés de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes combinés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe aux états financiers combinés de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France :

- Le paragraphe 7 « Provisions pour risques et charges » des « Notes relatives au bilan combiné » rappelle que les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées partiellement conformément à l'option prévue à l'article 9, 3^{ème} alinéa du Code de Commerce.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une évaluation selon la méthode décrite dans la note « Principes comptables » de l'annexe aux états financiers combinés au paragraphe 5 « Trésorerie et valeurs mobilières de placement ».

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable visée ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes combinés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

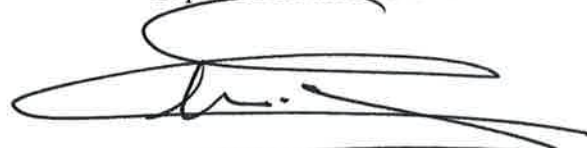
3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport financier de l'association Congés Intempéries BTP – Union des Caisses de France.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Paris La Défense, le 16 décembre 2014

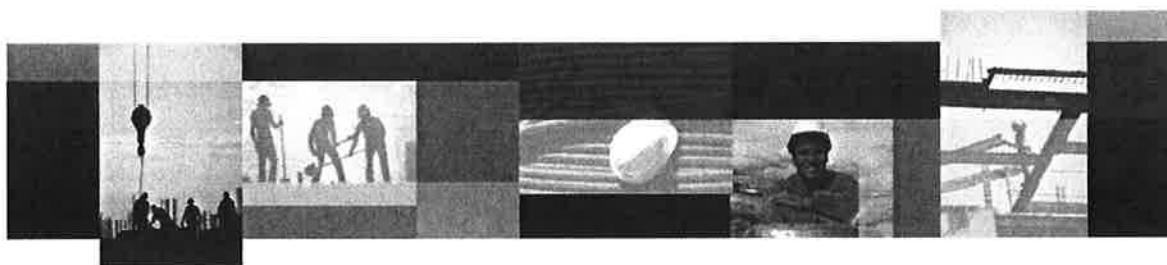
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent Genin
Associé



Etats financiers combinés au 31 mars 2014



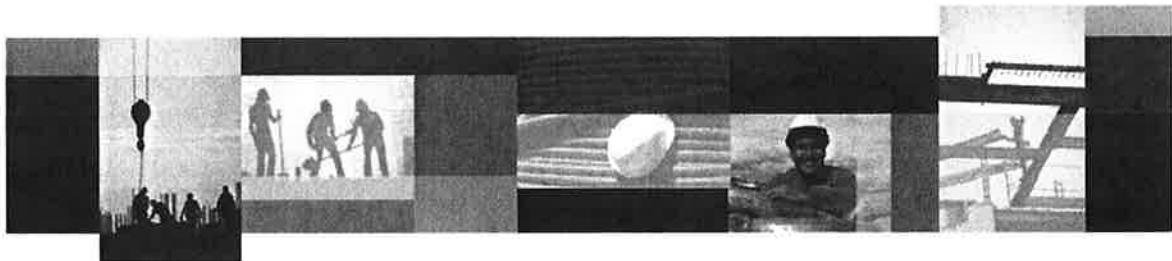


SOMMAIRE

	Pages
BILAN COMBINÉ (ACTIF – PASSIF)	1-2
DÉTAIL DU BILAN (ACTIF)	3
DÉTAIL DU BILAN (PASSIF)	4
COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ	5
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	6
ANNEXE	7-25



(Bilan combiné





BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2014

Données en €

ACTIF	Notes	Brut	Amort./Prov.	Net 3/14	Net 3/13
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement		83 237	83 237	0	0
Logiciels, droits et valeurs similaires		49 969 017	24 780 721	25 188 296	4 167 562
Autres immobilisations incorporelles		3 222 606	3 196 704	25 902	159 039
Immobilisations incorporelles en cours		2 818 451		2 818 451	17 147 028
TOTAL	§1.	56 093 311	28 060 662	28 032 650	21 473 630
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains - Agencements et aménagements de terrains		20 707 031	615 898	20 091 132	20 122 790
Constructions		93 296 048	44 350 188	48 945 860	48 851 891
Installations générales, agencements, aménagements divers		14 304 502	11 913 790	2 390 712	2 336 738
Matériel et mobilier de bureau		10 686 469	9 066 812	1 619 657	1 944 934
Matériel informatique		10 951 161	9 205 942	1 745 219	2 032 262
Autres immobilisations corporelles		4 220 423	3 766 577	453 846	2 166 414
Immobilisations corporelles en cours		1 499 828	45 938	1 453 890	1 327 981
TOTAL	§1.	155 665 461	78 965 144	76 700 317	78 783 011
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées à des participations		5 117 959	155 498	4 962 461	4 615 714
Prêts		1 278 770	0	1 278 770	1 344 133
Autres		841 665	76	841 589	835 975
TOTAL	§1.	7 238 393	155 574	7 082 819	6 795 822
CRÉANCES					
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés sur commandes		220 627	0	220 627	297 635
Adhérents et comptes rattachés		1 608 404 181	70 839 095	1 537 565 085	1 474 483 476
Autres débiteurs		18 885 297	2 612 068	16 273 229	13 411 168
TOTAL	§2.	1 627 510 105	73 451 164	1 554 058 941	1 488 192 279
TRÉSORERIE					
Valeurs mobilières de placement	§3.	6 323 891 997	21 361 987	6 302 530 009	6 436 205 778
Disponibilités		534 532 581	0	534 532 581	357 304 799
TOTAL		6 858 424 578	21 361 987	6 837 062 590	6 793 510 577
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance		2 111 885		2 111 885	3 828 467
Charges réglées sur congés : exercice n + 1		75 315 538		75 315 538	75 386 113
TOTAL	§4.	77 427 423		77 427 423	79 214 579
FONDS GÉRÉS					
	§5.	31 812 032		31 812 032	34 774 428
TOTAL ACTIF		8 814 171 303	201 994 531	8 612 176 773	8 502 744 326

BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2014

Données en €

PASSIF	Notes	Net 3/14	Net 3/13
FONDS PROPRES			
Réserve légale		1 155 056	1 165 559
Réserve statutaire		291 395 166	318 467 428
Autres réserves		258 364 141	273 405 497
Report à nouveau		(21 371 907)	(26 356 758)
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)		65 033 090	(15 526 036)
TOTAL	§6.	594 575 546	551 155 690
PROVISIONS			
Provisions pour risques		12 485 974	22 170 623
Provisions pour indemnités de départ à la retraite		6 468 585	7 072 785
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs		295 326 705	273 546 140
TOTAL	§7.	314 281 264	302 789 548
DETTES			
Emprunts et dettes financières diverses	§8.	27 735 379	31 641 545
Fournisseurs et comptes rattachés	§9.	6 219 191	5 975 567
Adhérents créditeurs	§9.	33 079 982	25 545 444
Opérations avec les autres organismes professionnels	§9.	92 633 775	96 830 374
Dettes fiscales et sociales	§9.	159 407 380	168 109 595
Autres dettes	§9.	620 320 864	605 081 186
TOTAL		939 396 570	933 183 711
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance		1 178 352	1 478 671
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1		6 450 991 038	6 418 285 102
Cotisations émises sans engagements de congés		279 941 969	261 077 174
TOTAL	§4.	6 732 111 359	6 680 840 947
COMPTES GÉRÉS			
	§5.	31 812 032	34 774 428
TOTAL PASSIF		8 612 176 773	8 502 744 326

DÉTAIL DU BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2014

Données en €

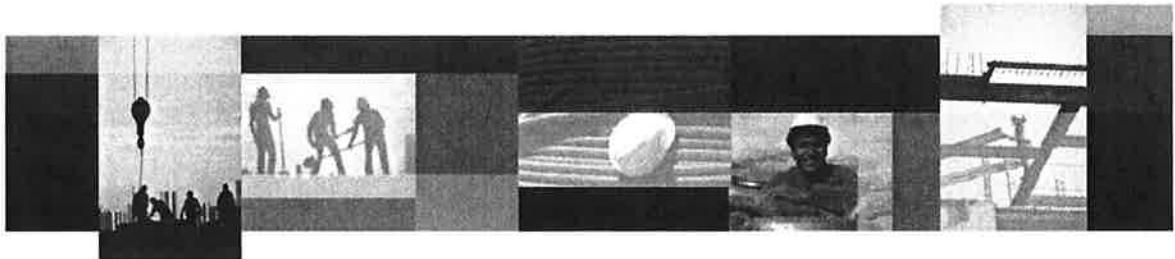
Rubriques et postes	Valeurs nettes					Total
	Total Caisses (CI-BTP)	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	GIE CEDIB	Eliminations, reclassements et retraitements	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Logiciels, droits et valeurs similaires	2 579 939	0	22 600 223	8 134	0	25 188 296
Autres immobilisations incorporelles	25 902	0	0	0	0	25 902
Immobilisations incorporelles en cours	42 377	0	2 776 074	0	0	2 818 451
TOTAL	2 648 218	0	25 376 297	8 134	0	28 032 650
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains - Agencements et aménagements de terrains	20 091 132	0	0	0	0	20 091 132
Constructions	48 488 151	0	457 710	0	0	48 945 860
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 384 787	0	0	5 926	0	2 390 712
Matériel et mobilier de bureau	1 530 249	0	89 409	0	0	1 619 657
Matériel informatique	1 665 928	0	60 621	18 670	0	1 745 219
Autres immobilisations corporelles	453 846	0	0	0	0	453 846
Immobilisations corporelles en cours	1 453 890	0	0	0	0	1 453 890
TOTAL	76 067 982	0	607 739	24 596	0	76 700 317
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations et créances rattachées à des participations	4 960 816	0	0	0	1 645	4 962 461
Prêts	1 166 873	0	111 897	0	0	1 278 770
Autres	789 093	0	17 070	35 426	0	841 589
TOTAL	6 916 782	0	128 967	35 426	1 645	7 082 819
CRÉANCES						
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes versés sur commandes	188 034	0	50 948	0	(18 356)	220 627
Adhérents et comptes rattachés	1 520 377 489	30 936 681	0	1 272	(13 750 356)	1 537 565 085
Créances sur entités réseau CI-BTP	0	0	0	0	0	0
Autres débiteurs	15 007 786	13 771 791	7 761 379	47 274	(20 315 001)	16 273 229
TOTAL	1 535 573 309	44 708 472	7 812 327	48 546	(34 083 713)	1 554 058 941
TRÉSORERIE						
Valeurs mobilières de placement	6 205 511 265	97 018 745	0	0	0	6 302 530 009
Disponibilités	529 175 432	4 894 036	305 699	157 414	(0)	534 532 581
TOTAL	6 734 686 697	101 912 781	305 699	157 414	(0)	6 837 062 590
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avance	7 183 540	0	306 680	33 688	(5 412 023)	2 111 885
Charges réglées sur congés : exercice n + 1	72 889 163	0	0	0	2 426 375	75 315 538
TOTAL	80 072 703	0	306 680	33 688	(2 985 649)	77 427 423
FONDS GÉRÉS			31 812 032			31 812 032
TOTAL ACTIF	8 435 965 691	146 621 253	66 349 741	307 804	(37 067 717)	8 612 176 773

DÉTAIL DU BILAN COMBINÉ AU 31 MARS 2014

Données en €	Valeurs nettes						
	Rubriques et postes	Total Caisses (CI-BTP)	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	GIE CEDIB	Eliminations, reclassements et retraitements	Total
FONDS PROPRES							
Réserve légale	1 078 832	0	0	0	76 225	1 155 056	
Réserve statutaire	242 775 125	26 102 015	12 253 635	0	10 264 391	291 395 166	
Autres réserves	268 704 756	0	0	0	(10 340 615)	258 364 141	
Report à nouveau	(14 614 491)	0	0	56 881	(6 814 297)	(21 371 907)	
Résultat de l'exercice (excédent ou insuffisance)	(22 537 010)	80 390 747	138 839	16 910	7 023 603	65 033 090	
Provisions réglementées	188 538	0	0	0	(188 538)	0	
TOTAL	475 595 750	106 492 763	12 392 474	73 791	20 769	594 575 546	
PROVISIONS							
Provisions pour risques	10 611 557	2 025 411	0	4 500	(155 494)	12 485 974	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	6 313 091	0	0	0	155 494	6 468 585	
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	295 326 705	0	0	0	0	295 326 705	
Autres provisions pour charges	216 011	0	0	0	(216 011)	0	
TOTAL	312 467 365	2 025 411	0	4 500	(216 011)	314 281 264	
DETTES							
Emprunts et dettes financières diverses	20 971 950	6 640	6 756 790	0	0	27 735 379	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 951 638	0	2 297 246	39 584	(69 277)	6 219 191	
Adhérents créditeurs	33 079 982	0	0	0	0	33 079 982	
Opérations avec les autres organismes professionnels	74 404 017	0	0	0	18 229 758	92 633 775	
Dettes entités réseau CI-BTP	42 735 720	0	0	0	(42 735 720)	(0)	
Dettes fiscales et sociales	157 589 452	0	1 632 350	22 566	163 011	159 407 380	
Autres dettes	574 592 242	38 096 440	7 210 883	167 363	253 936	620 320 864	
TOTAL	907 325 001	38 103 080	17 897 269	229 513	(24 158 292)	939 396 570	
COMPTES DE RÉGULARISATION							
Produits constatés d'avance	240 921 999	0	4 247 966	0	(243 991 613)	1 178 352	
Cotisations appelées sur congés : exercice n+1	6 219 713 607	0	0	0	231 277 431	6 450 991 038	
Cotisations émises sans engagements de congés	279 941 969	0	0	0	0	279 941 969	
TOTAL	6 740 577 576	0	4 247 966	0	(12 714 182)	6 732 111 359	
COMPTES GÉRÉS							
			31 812 032			31 812 032	
TOTAL PASSIF	8 435 965 691	146 621 253	66 349 741	307 804	(37 067 717)	8 612 176 773	



(Compte de résultat combiné



COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

Données en €

Rubriques et postes	Notes	Ex. 13/14	Ex. 12/13
PRODUITS TECHNIQUES			
Produits techniques		6 696 262 522	6 589 310 610
Reprises de provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer		270 175 394	367 688 879
Reprises de provisions pour risques et charges		7 000 000	
TOTAL		6 973 437 916	6 956 999 489
CHARGES TECHNIQUES			
Charges techniques		6 657 783 056	6 772 233 029
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser		264 263 930	249 435 536
Dotations aux provisions pour risques et charges			7 000 000
TOTAL		6 922 046 986	7 028 668 565
RÉSULTAT TECHNIQUE	§10.	51 390 930	(71 669 076)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Autres produits de gestion courante		13 902 622	13 490 815
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		11 570 889	9 095 705
Transferts de charges d'exploitation		2 081 792	1 903 451
TOTAL		27 555 303	24 489 971
CHARGES D'EXPLOITATION			
Services extérieurs		21 366 729	19 798 130
Autres services extérieurs		21 507 813	20 358 854
Impôts et taxes		7 420 562	7 054 807
Charges de personnel		67 288 576	67 655 044
Autres charges de gestion courante		3 101 055	3 079 704
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		21 345 941	18 867 839
Impôts sur revenus financiers		4 294 977	4 038 173
TOTAL		146 325 653	140 852 550
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	§11.	(118 770 350)	(116 362 579)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers		136 327 567	150 002 818
Reprises de provisions et dépréciations des comptes financiers		54 406 425	86 346 400
Transferts de charges financières		61 451	0
TOTAL		190 795 444	236 349 218
CHARGES FINANCIÈRES			
Charges financières		11 078 579	20 132 247
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers		47 494 504	46 400 920
TOTAL		58 573 083	66 533 167
RÉSULTAT FINANCIER	§12.	132 222 360	169 816 052
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels		978 951	5 771 838
Reprise de provisions et dépréciations exceptionnelles		98 205	0
Transferts de charges exceptionnelles		0	0
TOTAL		1 077 156	5 771 838
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles		791 952	2 998 177
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles		95 054	84 095
TOTAL		887 007	3 082 272
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	§13.	190 149	2 689 567
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		65 033 090	(15 526 036)

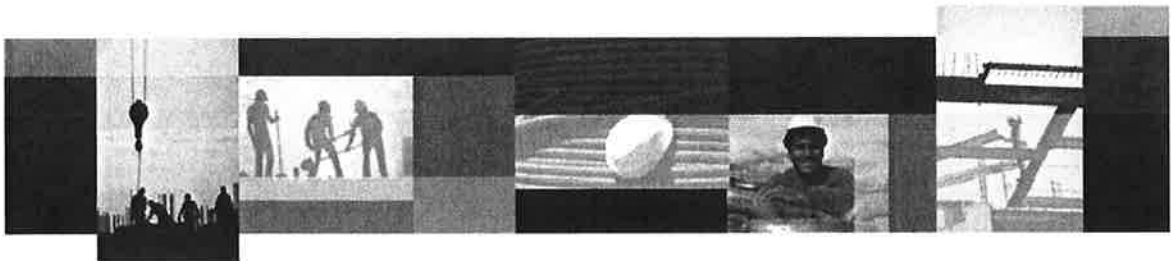
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

Données en €

Rubriques et postes	Total Caisses (CI-BTP) Valeurs nettes	UCF Branche Intempéries	UCF Branche Congés	GIE CEDIB	Eliminations, reclassements et retraitements	Total
PRODUITS TECHNIQUES						
Produits techniques	6 567 171 634	156 863 741	0	0	(27 772 853)	6 696 262 522
Reprises de provisions pour congés et cotisations de retraites restant à payer	260 348 316	6 697 462	0	0	3 129 616	270 175 394
Reprises de provisions pour risques et charges		0	0	0	7 000 000	7 000 000
TOTAL	6 827 519 949	163 561 203	0	0	(17 643 236)	6 973 437 916
CHARGES TECHNIQUES						
Charges techniques	6 629 070 860	70 811 911	0	0	(42 099 715)	6 657 783 056
Dotations aux provisions pour congés et cotisations de retraites restant à rembourser	260 323 285	3 940 644	0	0	0	264 263 930
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0	0	0	0	0
TOTAL	6 889 394 145	74 752 556	0	0	(42 099 715)	6 922 046 986
RÉSULTAT TECHNIQUE	(61 874 196)	88 808 647	0	0	24 456 479	51 390 930
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Autres produits de gestion courante	13 141 408	348 961	12 189 738	2 170 237	(13 947 721)	13 902 622
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11 569 889	0	0	1 000	0	11 570 889
Transferts de charges d'exploitation	2 808 977	0	4 078 862	132	(4 806 178)	2 081 792
TOTAL	27 520 273	348 961	16 268 600	2 171 369	(18 753 900)	27 555 303
CHARGES D'EXPLOITATION						
Services extérieurs	19 968 868	540 680	5 885 181	1 078 928	(6 106 928)	21 366 729
Autres services extérieurs	18 241 672	7 040 380	3 401 525	331 865	(7 507 630)	21 507 813
Impôts et taxes	6 693 255	131 104	560 700	59 890	(24 388)	7 420 562
Charges de personnel	60 103 522	1 346 000	5 573 359	621 798	(356 104)	67 288 576
Autres charges de gestion courante	3 174 927	870	2 470	10	(77 222)	3 101 055
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 290 839	281 264	709 552	64 287	0	21 345 941
Impôts sur revenus financiers	4 294 977	0	0	0	0	4 294 977
TOTAL	132 768 061	9 340 298	16 132 788	2 156 778	(14 072 273)	146 325 653
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(105 247 788)	(8 991 337)	135 812	14 591	(4 681 627)	(118 770 350)
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers	135 753 397	569 854	3 026	1 289	0	136 327 567
Reprises de provisions et dépréciations des comptes financiers	54 395 366	11 060	0	0	0	54 406 425
Transferts de charges financières	1 414	0	60 038	0	0	61 451
TOTAL	190 150 176	580 914	63 064	1 289	0	190 795 444
CHARGES FINANCIÈRES						
Charges financières	11 015 741	2 800	60 038	0	0	11 078 579
Dotations aux provisions et dépréciations des comptes financiers	47 489 828	4 676	0	0	0	47 494 504
TOTAL	58 505 569	7 476	60 038	0	0	58 573 083
RÉSULTAT FINANCIER	131 644 607	573 438	3 026	1 289	0	132 222 360
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels	10 638 229	0	1	1 120	(9 660 400)	978 951
Reprise de provisions et dépréciations exceptionnelles	3 227 821	0	0	0	(3 129 616)	98 205
Transferts de charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13 866 050	0	1	1 120	(12 790 016)	1 077 156
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles	826 150	0	0	90	(34 288)	791 952
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	99 534	0	0	0	(4 480)	95 054
TOTAL	925 684	0	0	90	(38 768)	887 007
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	12 940 366	0	1	1 030	(12 751 248)	190 149
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(22 537 010)	80 390 747	138 839	16 910	7 023 603	65 033 090



Annexe des comptes combinés



RÉSEAU CONGÉS INTEMPÉRIES-BTP

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers combinés du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP).

Les états financiers sont présentés en euros (€).

Ils se composent d'un bilan, dont le total s'élève au 31 mars 2014 à 8 612 176 773 € et d'un compte de résultat, présenté sous forme de liste, qui dégage un résultat combiné excédentaire de 65 033 090 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Système d'information unique (SI Unique) :

Création d'un nouveau service commun

A l'image du service commun SIU créé lors du conseil d'administration du 25 mars 2011, le conseil d'administration de l'UCF du 5 juillet 2013 a mis en place un nouveau service commun (appelé « service commun MAGIC ») destiné à refacturer aux caisses membres du GIE CEDIB, les coûts correspondant aux prestations effectuées par le personnel UCF pour le maintien en condition opérationnelle du système d'information MAGIC.

L'objet de ces groupements est notamment de gérer la refacturation et la gestion comptable des dépenses communes en exonération de TVA (art. 261B du Code Général des Impôts).

Activation de la version centralisée

L'exercice clos au 31 mars 2014 est marqué par l'activation début janvier 2014 de la version centralisée d'Axinod avec briques (appelée aussi « V1 ») matérialisée par la migration effective de la caisse Metz.

1.2 Création de sites liés à l'exploitation du SIU

Fin 2013, les équipes affectées au SI Unique se sont installées sur leurs sites respectifs : Lyon, Bordeaux et Nantes. Celles affectées au site de Paris sont donc restées sur place.

PERIMETRE DE COMBINAISON

Chaque entité du réseau Congés Intempéries BTP a approuvé son adhésion au périmètre de combinaison, au moyen d'une convention de combinaison qui a pris la forme d'une résolution adoptée par le Conseil d'administration de l'UCF le 2 juillet 2010.

L'exercice 2013/2014 a vu les fusions dévolutions des caisses suivantes :

- caisse de l'Est née du rapprochement des caisses de Nancy et Macon,
- caisse du Sud-Ouest née du rapprochement des caisses de Toulouse et Bordeaux et,
- caisse de Tours région Centre née du rapprochement des caisses de Tours et d'Evreux.

Ces modifications du périmètre de combinaison portent le nombre d'entités combinées à la fin de l'exercice à 28 contre 31 pour l'exercice dernier.

Rappelons que l'exercice 2012/2013 avait vu la fusion de la caisse d'Ile de France, née du rapprochement des caisses de Paris et Melun, ainsi que celle de la caisse de Provence née de la fusion de la caisse de Toulon avec celle de Marseille.

Au 31 mars 2014, 7 Caisses du réseau ont des participations dans 9 SCI.

A l'exception de 2 SCI dont le pourcentage de détention est inférieur à 20 % (i.e. absence d'influence notable), il existe 6 SCI dont le pourcentage est compris entre 25 % et 45 %, et une SCI dont le pourcentage de détention est supérieur à 95 %.

L'impact du retraitement en combinaison des 6 SCI au moyen de la méthode de la mise en équivalence et de celui par intégration globale de la SCI détenue à plus de 95 % étant respectivement jugés non significatifs (moins de 1 % de l'actif combiné), il a été décidé de n'intégrer aucune SCI au sein du périmètre de combinaison.

<i>Code Entité</i>	<i>Entité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Méthode de combinaison</i>
-	UCF ¹	Paris	
01	TRAVAUX PUBLICS	Paris	IG ³
02	ILE DE FRANCE	Paris	IG
03	CAEN	Caen	IG
04	ROUEN	Rouen	IG
05	LILLE	Marcq-en-Barœul	IG
06	REIMS	Reims	IG
07	EST	Nancy	IG
08	METZ	Metz	IG
12	LYON	Saint-Priest	IG
13	GRENOBLE	Grenoble	IG
14	NICE	Nice	IG
15	PROVENCE	Marseille	IG
16	SAINT-ETIENNE	Saint-Etienne	IG
17	CLERMONT-FERRAND	Clermont-Ferrand	IG
18	MOULINS	Yzeure	IG
19	MONTPELLIER	Montpellier	IG
20	SUD-OUEST	Toulouse	IG
22	NANTES	Nantes	IG
23	TOURS REGION CENTRE	Tours	IG
24	RENNES	Rennes	IG
25	ANNECY	Annecy	IG
27	SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES	Paris	IG
31	LIMOGES	Limoges	IG
34	LA RÉUNION ²	Saint-Denis	IG
35	MARTINIQUE	Fort-de-France	}
36	GUADELOUPE	Abymes	
37	GUYANE	Cayenne	
38	ALSACE	Strasbourg	IG
40	GIE CEDIB	Lyon	IG

¹ Entité combinante

² clôture des comptes au 31 octobre 2013

³ IG : Intégration Globale

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes combinés 2014 du réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP) sont établis dans le respect des règles et principes comptables français et conformément au Règlement CRC n° 2002-12 entérinant l'avis CNC n° 2002-13 du 13 octobre 2002 relatif à l'élaboration des comptes combinés.

Les comptes combinés 2014 ont été arrêtés en appliquant les mêmes règles qu'en 2013.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses et principes comptables suivants :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- méthode du coût historique ;

et conformément :

- aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité du réseau et validées par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) le 2 novembre 2006,
- et aux dispositions légales et réglementaires françaises (Règlements CRC n°99-01 et n° 2014-3 du 5 juin 2014).

Le réseau Congés Intempéries BTP (CI-BTP) a établi volontairement des comptes combinés au 31 mars 2013 qui couvrent une période de 12 mois.

1. Notion d'exercice comptable

La notion d'exercice « comptable » est différente de la notion d'exercice « congés ».

En effet, l'exercice comptable enregistre toutes les opérations financières intervenues durant une période de 12 mois (y compris le report à nouveau de l'exercice précédent) en les ventilant selon les exercices « congés » concernés, à savoir :

- Exercices « clos » (c'est à dire antérieurs à l'exercice « bilan ») ;
- Exercice « bilan » (c'est à dire exercice en liquidation) ;
- Exercice « en cours » (c'est à dire postérieur à l'exercice « bilan »).

Le résultat de l'exercice comptable peut alors se décomposer en 2 parties :

- Résultat des exercices « clos » (c'est à dire reliquat du ou des exercices « bilan » antérieurs) ;
- Résultat de l'exercice « bilan » qui est le résultat de l'exercice congés à la date de l'arrêté comptable.

Il y a donc un décalage entre le millésime de la date de l'arrêté comptable et la date de l'exercice « congés ».

Ainsi l'arrêté des comptes au 31 mars 2014 correspond à la clôture des comptes de l'exercice congés 2013.

2. Notion d'exercice congés

L'exercice « congés » comprend 2 parties :

- La première partie a trait à l'appel des cotisations ;
- La seconde partie a trait à la consommation par les salariés de leurs droits à congés.

3. Immobilisations

En ce qui concerne l'UCF, les immobilisations incorporelles et corporelles sont imputées à 100 % à la branche Congés, conformément à la décision prise à la clôture de ses comptes individuels au 31 mars 2007.

En revanche, les dotations aux amortissements sont réparties entre les deux branches de la même manière que les frais généraux, c'est-à-dire à 65% pour la branche Congés et 35% pour la branche Intempéries.

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

<i>Nature d'immobilisation incorporelle</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Logiciels	3 ans	33,33 %
S.I. Unique – Version centralisée Axinod	10 ans	10 %

3.1.1 Création du logiciel SIU

Les coûts de création du logiciel sont inscrits en « immobilisations en cours », en conformité avec les principes comptables édictés notamment par l'avis du CNC des 9 janvier et 29 avril 1987 relatif au traitement comptable des dépenses de logiciels créés à usage interne.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, selon les dispositions du Règlement CRC n°2004-06, soit le prix d'achat augmenté des frais accessoires ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée d'utilisation.

Les principales durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

<i>Nature d'immobilisation corporelle</i>	<i>Durée d'utilisation prévue</i>	<i>Taux d'amortissement pratiqué</i>
Installations, agencements	5 à 10 ans	20 % à 10 %
Constructions	50 ans	2 %
Agencements intérieurs	7 ans	14,28 %
Matériel et mobilier de bureau	5 ans	20 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Adhérents

Les créances sur les entreprises adhérentes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur probable de recouvrement de celles-ci est inférieure à la valeur comptable.

5. Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Disponibilités

Les comptes bancaires figurent au bilan selon leur solde débiteur ou créditeur, en « disponibilités » ou en « dettes financières ».
En cas de fusion de comptes situés dans une même banque, la compensation est opérée.

Valeurs mobilières de placement

Les titres détenus en portefeuille sont inscrits à leur coût d'acquisition, constitué par le prix d'achat et les coûts d'achat directement attribuables. Ils sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur liquidative des placements devient inférieure à la valeur comptable.

6. Provisions

Les provisions au passif du bilan représentent des dettes dont le montant ou l'échéance est incertain.

Elles sont comptabilisées en présence d'une obligation supportée par le réseau, ayant pour origine une réglementation, une loi ou des clauses contractuelles antérieures à la clôture de l'exercice précédent et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Elles sont évaluées pour le montant estimé du décaissement.

7. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du réseau, tels que les cessions d'immobilisations...

NOTES RELATIVES AU BILAN COMBINÉ

DÉTAIL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU 31 MARS 2014

Données en €	Rubriques et postes	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
		Valeurs brutes en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes en fin d'exercice	Cumulés en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumulés en fin d'exercice	Valeur nette en fin d'exercice
	Frais d'établissement	83 237	-	-	83 237	83 237	-	-	83 237	-
	Logiciels, droits et valeurs similaires	28 063 519	23 566 882	1 661 384	49 969 017	23 895 957	1 642 833	758 069	24 780 721	25 188 296
	Autres immobilisations incorporelles	3 193 058	26 788	-	3 219 846	3 180 606	16 097	-	3 196 704	23 142
	Immobilisations incorporelles en cours	17 147 028	8 745 568	23 074 145	2 818 451	-	-	-	-	2 818 451
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	146 564	2 760	146 564	2 760	-	-	-	-	2 760
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 633 406	32 341 998	24 882 092	56 093 311	27 159 800	1 658 931	758 069	28 060 662	28 032 650
	Terrains - Agencements et aménagements de terrains	20 707 031	0	0	20 707 031	584 241	31 658	-	615 898	20 091 132
	Constructions	91 237 973	2 345 333	287 257	93 296 048	42 386 081	2 249 352	285 245	44 350 188	48 945 860
	Matériels et outillages spécialisés	3 248 666	41 905	32 530	3 258 042	3 144 795	32 307	32 530	3 144 571	113 470
	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 625 595	618 235	939 328	14 304 502	12 288 857	557 399	932 466	11 913 790	2 390 712
	Matériel de transport	1 002 527	57 722	98 960	961 289	545 109	175 857	98 960	622 006	339 283
	Matériel et mobilier de bureau	10 928 011	211 418	452 960	10 686 469	8 983 417	531 271	447 876	9 066 812	1 619 657
	Matériel informatique	11 478 129	816 434	1 343 402	10 951 161	9 445 502	990 743	1 230 303	9 205 942	1 745 219
	Immobilisations corporelles en cours	1 327 981	536 769	364 923	1 499 828	-	45 938	-	45 938	1 453 890
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 605 124	31 419	1 635 450	1 092	-	-	-	-	1 092
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	156 161 036	4 659 235	5 154 810	155 665 461	77 378 002	4 614 523	3 027 380	78 965 144	76 700 317
	Participations et créances rattachées à des participations	4 764 796	356 902	3 739	5 117 959	149 082	6 416	-	155 498	4 962 461
	Autres titres immobilisés	203 072	505 025	6 356	701 740	-	-	-	-	701 740
	Prêts	1 344 133	91 078	156 442	1 278 770	-	-	-	-	1 278 770
	Autres	632 980	22 596	515 651	139 924	76	-	-	76	139 848
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 944 980	975 600	682 187	7 238 393	149 158	6 416	0	155 574	7 082 819
	TOTAUX	211 739 422	37 976 833	30 719 089	218 997 166	104 686 960	6 279 869	3 785 450	107 181 380	111 815 786

§1. Actif immobilisé (Voir tableau « Détail de l'actif immobilisé » ci-avant)

Commentaires relatifs aux immobilisations :

- La diminution de -23 m€ des immobilisations incorporelles en cours correspond à l'activation de la version centralisée d'Axinod ; cette activation génère consécutivement une augmentation de même montant du poste « logiciels, droits et valeurs similaires ».
- L'augmentation en valeur brute de 2,3 m€ des « constructions » correspond notamment aux travaux de réfection de l'immeuble administratif d'une caisse pour 1,6 m€, travaux débutés sur l'exercice passé et comptabilisés alors en « avances et acomptes sur immobilisations corporelles ».
- Les immobilisations financières sont principalement constituées par des participations dans des SCI pour 3,4 m€ ainsi que par des créances rattachées à ces participations pour 1,6 m€. Dans le cadre de la fusion entre deux caisses, un reclassement de 0,5 m€ a été effectué entre les postes « autres immobilisations financières » et « autres titres immobilisés ».

§2. Créances

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2014	31/03/2013
Fournisseurs débiteurs	220 627	297 635
Adhérents et comptes rattachés	1 608 404 181	1 555 289 113
Dépréciation	(70 839 095)	(80 805 636)
	1 537 565 085	1 474 483 476
Débiteurs divers	18 885 297	15 508 084
Dépréciation des comptes débiteurs	(2 612 068)	(2 096 916)
	16 273 229	13 411 168
TOTAL	1 554 058 941	1 488 192 279

§3. Valeurs mobilières de placement

Détail du portefeuille

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2014	31/03/2013
Obligations	148 596 037	172 380 009
Bons du Trésor et Bons de caisse à court terme	4 750 000	1 000 000
SICAV	1 050 688 728	1 150 995 670
FCP	3 951 419 527	4 143 392 535
TCN	192 090 700	175 922 227
Comptes à terme	187 577 621	194 416 956
Autres placements	777 090 564	619 815 110
Intérêts courus sur obligations, bons et valeurs assimilées	11 678 819	11 054 223
Valeur brute =	6 323 891 997	6 468 976 731
Provision pour dépréciation	(21 361 987)	(32 770 952)
TOTAL (NET)	6 302 530 009	6 436 205 778

Au 31 mars 2014, la valeur de marché du portefeuille s'élève à 6,33 Mds€.

§4. Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance concernent essentiellement le montant des charges et produits techniques comptabilisés sur l'exercice comptable, mais concernant l'exercice congé 2014 (cf. Principes comptables 1. et 2. ci-avant sur la différence entre les exercices « comptable » et « congés »).

Charges constatées d'avance

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	31/03/2014	31/03/2013
Charges constatées d'avance	2 111 885	3 828 467
Charges réglées sur congés : exercice n + 1	75 315 538	75 386 113
TOTAL	77 427 423	79 214 579

Produits constatés d'avance

Données en €

LIBELLES	31/03/2014	31/03/2013
Produits constatés d'avance	1 178 352	1 478 671
Cotisations appelées sur congés : exercice n + 1	6 450 991 038	6 418 285 102
Cotisations émises sans engagement de congés	279 941 969	261 077 174
TOTAL	6 732 111 359	6 680 840 947

§5. Fonds gérés

Ce compte représente les fonds gérés par l'UCF pour le compte de l'OPPBTP (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics).

Les textes constitutifs de l'OPPBTP prévoient en effet que l'UCF (ex-Caisse Nationale de Surcompensation) assure la collecte des cotisations et le paiement des dépenses de l'OPPBTP.

A ce titre, des comptes financiers sont ouverts en banque au nom de l'UCF du réseau Congés Intempéries BTP.

Ces fonds figurent pour un montant identique à l'actif du bilan combiné sous la rubrique « Fonds gérés » et au passif sous la rubrique « Comptes gérés ».

§6. Fonds propres

Données en €	Réserves			Report à nouveau	Résultat	Total des fonds propres
	légal	statutaire	autres			
Situation au 31/3/11 =	1 086 396	384 835 778	311 167 248	47 286 318	(45 129 715)	699 246 024
Impact CNETP (arrêté intérimaire) <i>N-1 : 30 juin 2011/N : 31 mars 2012</i>			(8 844 204)		(5 289 332)	(14 133 536)
Affectation du résultat 10/11	-	(15 952 543)	(22 959 986)	(10 513 828)	50 419 047	992 691
Rétrocessions	-	-	(7 699 973)	(2 666 717)	-	(10 366 690)
Résultat au 31/3/12	-	-	-	-	(101 328 756)	(101 328 756)
Situation au 31/3/12 =	1 086 396	368 883 235	271 663 084	34 105 774	(101 328 756)	574 409 732
Affectation du résultat 11/12	79 163	(50 415 807)	1 742 414	(52 734 526)	101 328 756	(0)
Rétrocessions	-	-	-	(4 764 479)	-	(4 764 479)
Résultat au 31/3/13	-	-	-	-	(15 526 036)	(15 526 036)
Autres	-	-	-	(2 963 527)	-	(2 963 527)
Situation au 31/3/13 =	1 165 559	318 467 428	273 405 498	(26 356 758)	(15 526 036)	551 155 690
Affectation du résultat 12/13	(10 503)	(27 072 262)	(9 989 367)	15 653 624	21 418 508	0
Rétrocessions	-	-	(5 051 989)	(10 668 773)	(5 892 472)	(21 613 233)
Résultat au 31/3/14	-	-	-	-	65 033 090	65 033 090
Situation au 31/3/14 =	1 155 056	291 395 166	258 364 141	(21 371 907)	65 033 090	594 575 546

Sur l'exercice clos le 31 mars 2014, les caisses ont effectué des rétrocessions d'un montant de 21,61 m€ au titre de l'exercice précédent.

§7. Provisions pour risques et charges

Données en €

NATURE	En début d'exercice	Retraitement Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	En fin d'exercice	
Provisions pour risques	22 170 623	0	4 652 809	14 337 457	12 485 974	1
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	7 072 785	0	1 287 972	1 892 171	6 468 585	2
Provisions pour congés restant dus et cotisations de retraite restant à rembourser aux employeurs	273 546 140	13 942 350	260 338 771	252 500 556	295 326 705	3
TOTAUX	302 789 548	13 942 350	266 279 552	268 730 185	314 281 264	

1 Au 31 mars 2014, les provisions pour risques concernent essentiellement :

- l'UCF, pour la provision sur les cotisations PROBTP à payer au titre du 1er trimestre 2014 conformément aux règles comptables spécifiquement liées à l'activité de l'UCF et validées par le CNC le 2 novembre 2006. 2 025 411 €
- la caisse de la Réunion a ajusté sa provision destinée à couvrir le supplément de charges sociales que la caisse aurait à acquitter en cas de suppression des exonérations consenties dans le cadre des différentes lois d'orientation pour l'Outre-Mer. 6 825 578 €

Par ailleurs, la provision pour risques de 7,0 m€ comptabilisée dans les comptes combinés au 31 mars 2013, et destinée à couvrir le risque encouru par une caisse des DOM contrôlée par la caisse de sécurité sociale locale a fait l'objet d'une reprise sur l'exercice. En effet, la caisse a été informée par courrier en mai 2014 de l'annulation des redressements visés.

2 13 entités comptabilisent leurs engagements. Au 31 mars 2014, le montant de la provision pour indemnités de départ en retraite comptabilisée s'élève à 6,5 m€. Conformément à l'option prévue à l'article 9, 3^{ème} alinéa du Code de Commerce, les provisions pour indemnités de départ en retraite ont été comptabilisées partiellement.

3 Il s'agit du retraitement effectué par une caisse sur le montant de la provision des congés fractionnés de l'exercice 2012 lors du règlement de ces derniers en avril 2013. Ce montant avait été déduit de la provision au 31 mars 2013 au lieu d'être comptabilisé en « produits à recevoir ».

§8. Emprunts et dettes financières diverses

Données en €

LIBELLES	31/03/2014	31/03/2013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 750 000	0 ¹
Dépôts et cautionnements reçus	5 991	5 315
Comptes bancaires créditeurs	20 979 388	31 636 230
TOTAL	27 735 379	31 641 545

¹ Un crédit confirmé d'un montant de 10,7 m€ a été obtenu par l'UCF afin de couvrir les besoins de trésorerie liés à la mise en place et au développement du projet SI unique. L'encours de ce concours bancaire au 31 mars 2014 s'élève à 6,75 m€.

§9. Autres dettes

Données en €

LIBELLES	31/03/2014	31/03/2013
Fournisseurs et comptes rattachés	6 219 191	5 975 567
Adhérents créditeurs	33 079 982	25 545 444
Organismes professionnels	92 633 775	96 830 374 ¹
Dettes fiscales et sociales	159 407 380	168 109 595 ²
Autres dettes	620 320 864	605 081 186 ³
TOTAL	911 661 191	901 542 166

¹ Ce poste représente le montant des cotisations collectées par les caisses du réseau CI-BTP pour le compte des organismes sociaux et professionnels régionaux et nationaux.

² La diminution de ce poste est à mettre en relation avec les modifications réglementaires sur le FNAL. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2013, les caisses n'assument plus (pour le compte des entreprises) le versement du FNAL au moment du règlement des congés.

³ Ce solde concerne notamment :

- des dettes relatives à l'activité intempéries : 37 090 724 €
- des dettes relatives à l'activité congés :
 - indemnités congés connues au 31 mars 2014 et concernant la période allant jusqu'au 30 avril (période d'exercice des congés) 487 180 532 €
 - indemnités congés en instance d'affectation en compte adhérent ou en compte bancaire 22 801 065 €

NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT COMBINE

§10. Résultat technique combiné

<i>Données en €</i>		
LIBELLES	Ex. 2013/2014	Ex. 2012/2013
Cotisations	6 701 922 126	6 594 461 610
Ristournes distribuées	(5 659 604)	(5 151 000)
Reprises sur provisions à caractère technique	270 175 394	367 688 879
Reprises sur provisions pour risques et charges	7 000 000	0 ¹
Produits techniques =	6 973 437 916	6 956 999 489
Indemnités	6 636 089 377	6 746 419 753
Pertes sur créances irrécouvrables	21 693 679	25 813 276
Dotations aux provisions à caractère technique	264 263 930	249 435 536
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	7 000 000 ¹
Charges techniques =	6 922 046 986	7 028 668 565
RÉSULTAT TECHNIQUE	51 390 930	(71 669 076)

Le résultat technique de l'exercice 2013/2014 s'est amélioré en raison, notamment, de l'amélioration du résultat technique de la branche intempéries de l'UCF qui – avant retraitements de combinaison – passe de -14,3 m€ en 2012/2013 à +88,9 m€ en 2013/2014.

¹ Cf.§7. « Provisions pour risques et charges ».

§11. Résultat d'exploitation combiné

Données en €

LIBELLES	Ex. 2013/2014	Ex. 2012/2013
Autres produits de gestion courante	13 902 622	13 490 815
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	11 570 889	9 095 705
Transferts de charges d'exploitation	2 081 792	1 903 451
Produits d'exploitation =	27 555 303	24 489 971
Services et autres services extérieurs	42 874 542	40 156 984 ¹
Impôts et taxes	7 420 562	7 054 807
Charges de personnel	67 288 576	67 655 044
Autres charges de gestion courante	3 101 055	3 079 704
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	21 345 941	18 867 839
Impôts sur revenus financiers	4 294 977	4 038 173
Charges d'exploitation =	146 325 653	140 852 550
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(118 770 350)	(116 362 579)

¹ L'augmentation de cette rubrique est liée aux besoins du projet informatique SIU. Sont principalement concernés les postes sous-traitance et honoraires.

§12. Résultat financier combiné

Données en €

LIBELLES	Ex. 2013/2014	Ex. 2012/2013
Revenus des titres de placement	28 572 987	27 262 078
Plus-values sur cessions de titres de placement	83 805 499	103 871 872 ¹
Majorations de retard et autres pénalités	21 952 730	16 810 667
Autres produits financiers	1 996 351	2 058 201
Reprises sur provisions à caractère financier	54 406 425	86 346 400
Transferts de charges financières	61 451	0
Produits financiers =	190 795 444	236 349 218
Moins-values sur cessions de titres de placement	5 932 103	13 920 332 ¹
Autres charges financières	5 146 476	6 211 915
Dotations aux provisions à caractère financier	47 494 504	46 400 920
Charges financières =	58 573 083	66 533 167
RÉSULTAT FINANCIER	132 222 360	169 816 052

¹ Le résultat net de cession des titres de portefeuille s'élève à 77,9 m€ sur l'exercice contre 89,9 m€ l'an dernier.

§13. Résultat exceptionnel combiné

Données en €

LIBELLES	Ex. 2013/2014	Ex. 2012/2013
Produits exceptionnels de l'exercice	364 742	726 718
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	372 422	1 890 838
Prix de cession des immobilisations	28 919	2 980 878 1
Autres produits exceptionnels	212 867	173 404
Reprises de provisions à caractère exceptionnel	98 205	0
Produits exceptionnels =	1 077 156	5 771 838
Charges exceptionnelles de l'exercice	447 851	1 426 287
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	271 665	777 734
Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	72 436	794 155 1
Dotations aux provisions à caractère exceptionnel	95 054	84 095
Charges exceptionnelles =	887 007	3 082 272
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	190 149	2 689 567

Pour mémoire, le résultat net de cession de l'an passé concernait essentiellement la vente de l'ancien siège social d'une Caisse (2,2 m€).

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

En matière d'indemnités de départ en retraite et sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP :

- 6 entités ont souscrit des assurances afin de couvrir leurs engagements au titre des indemnités de départ à la retraite de leurs salariés,
- 13 estiment et comptabilisent dans leurs comptes leurs engagements en matière de départ à la retraite (6,5 m€),
- 7 estiment leurs engagements en matière de départ à la retraite (2,1 m€),
- 2 entités n'ont pas communiqué leur engagement en matière de départ à la retraite.

Droit individuel à la formation (DIF)

Sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP, le nombre d'heures restant acquises aux salariés dans le cadre du DIF au 31 mars 2014 s'élève à 95 513 H.

Effectif temps plein (ETP)

Sur la base des informations collectées au sein du réseau CI-BTP, l'ETP moyen annuel est de 994 salariés au titre de l'exercice 2014 contre 987 salariés au titre de l'exercice précédent.

Tableau des flux de trésorerie (TFT)

Conformément à l'exemption du 2 novembre 2006 accordée par le Conseil National de la Comptabilité, l'élaboration de ce tableau ne constitue pas une obligation.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant